



Pr M. Sadibelouiz*

... Propos recueillis par Rania Hamdi

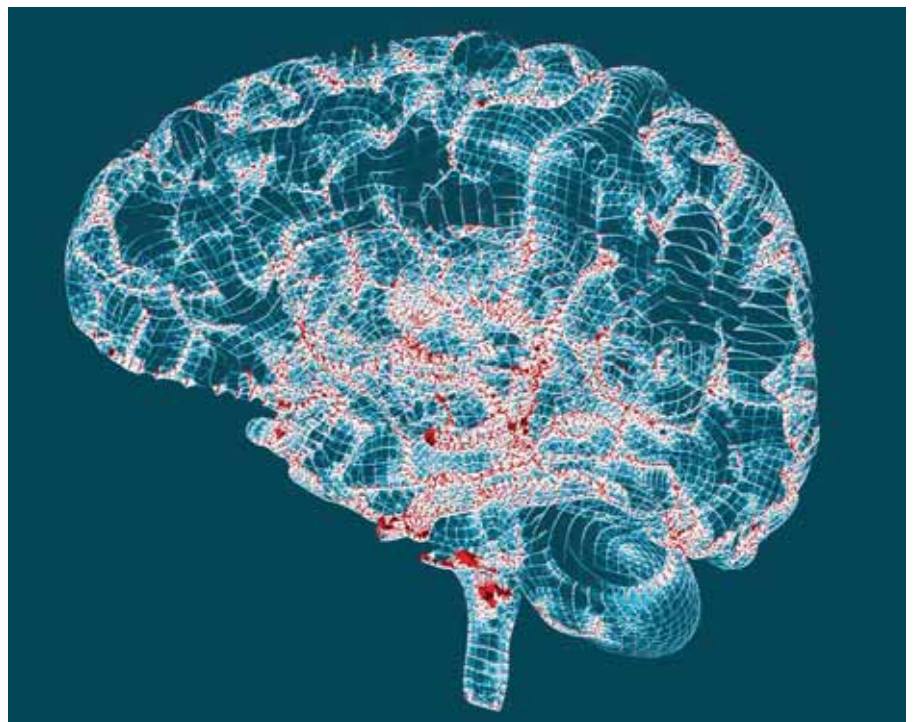
Les traitements existant ralentissent l'évolution de l'Alzheimer

Les gens consultent, de plus en plus, pour des troubles de la mémoire, dans les grandes villes, du moins. Pour cette raison, l'Alzheimer est davantage diagnostiqué qu'il y a vingt ans. A l'époque, ses signes étaient interprétés comme des conséquences de la sénilité.

Santé Mag : Il y a vingt, ou trente ans, on n'entendait presque pas parler de l'Alzheimer. Aujourd'hui, au moins un cas apparaît, dans chaque famille. Est-ce que des facteurs exogènes favorisent la recrudescence de la maladie, ou bien, c'était, dans le passé, une ignorance de ce qu'elle est ?

Professeur Sadibelouiz : A l'époque, c'était beaucoup plus une méconnaissance de la maladie. Quand une personne âgée commençait à avoir des troubles de la mémoire et du comportement, on la qualifiait de sénile. Actuellement, avec les nouvelles technologies, le diagnostic est devenu possible. Les gens consultent de plus en plus, même pour des pertes de mémoire passagères. Cette prise de conscience permet au médecin de détecter la maladie à ses débuts, par des tests et l'IRM, qui montre une atrophie au niveau de l'hippocampe. La maladie est induite par des facteurs exogènes et des facteurs endogènes. L'environnement peut l'influencer et les problèmes endocriniens peuvent déclencher les troubles.

Est-ce que souffrir de l'Alzheimer est une fatalité, à partir d'un certain âge ?



Pas du tout. Il peut y avoir des cas familiaux, mais ce n'est pas héréditaire. C'est, certes, une maladie chronique, qui constitue une charge, pour la famille, quand elle évolue ; car, le patient n'est plus conscient de ses faits et gestes. Parfois, il faut le contrôler, même quand il sort, car il risque de ne pas revenir.

Seulement, si le diagnostic est établi assez tôt, il existe des thérapeutiques, qui ralentissent l'évolution de la maladie. Quelques produits sont disponibles, en Algérie. Mais, ce ne sont pas des traitements curatifs.

A partir de quel âge faut-il s'inquiéter des signes associés à l'Alzheimer ?

Il existe des cas précoces. Nous avons eu des patients atteints d'Alzheimer à l'âge de 45 ans. Je n'ai jamais vu de plus jeunes. Généralement, la maladie démarre à partir de 55 ans. Il faut s'inquiéter quand les troubles de la mémoire deviennent importants et récurrents. Par exemple, la personne ne peut pas répondre à une question aussi simple : Quel jour est-on ? Elle ne reconnaît plus de proches, n'arrive pas à se souvenir de sa date de naissance... La maladie évolue par épisodes, les

premiers temps, du moins.

Si, au moment de la consultation, ces troubles n'apparaissent pas ?

Il faut un suivi. Quand on sait qu'une personne présente des troubles liés à l'Alzheimer, on explique à la famille, on la rassure et on lui demande de ramener le patient, dans un mois, pour examiner l'évolution.

Quelles sont les thérapies préconisées ?

Quand le diagnostic est définitivement établi, nous prescrivons des médicaments, qui ralentissent la progression de la maladie. Des recherches en cours explorent d'autres pistes, dont la vaccination. On n'est pas arrivé, néanmoins, au traitement curatif. Il faut, toutefois, que les proches discutent constamment avec le malade, ne pas l'isoler, le faire sortir... Des recherches sont orientées, aussi, sur les causes de la maladie.

Il semblerait que retarder l'âge de la retraite et continuer à avoir, régulièrement, une activité cérébrale protège contre l'Alzheimer !

Bien sûr, la progression de la maladie est, ainsi, freinée. Aux gens, qui ont un certain niveau de culture, on demande de jouer aux mots croisés, au Sodoku... pour entretenir la mémoire. C'est plus difficile avec les personnes sans niveau intellectuel, mais il y a des moyens de les occuper. Cette responsabilité incombe, essentiellement, aux aidants ; car, chez-nous, il n'y a pas de centres spécialisés.

Quelle est votre appréciation de la prise en charge ?

La prise en charge est correcte, dans les grandes villes. Elle est moins bonne à l'intérieur du pays, où on est resté au stade de la méconnaissance. Et puis, l'indigence empêche, souvent, les familles d'aller vers la consultation ; puis, le traitement, qui n'est pas fourni en milieu hospitalier, mais vendu en officine ■

*** Pr Mustapha Sadibelouiz**

*Service neurologie, EHS Ali Ait-Idir – Alger.
Président de la Société algérienne de neurologie et de neurophysiologie clinique (SANNC).*